informer

Assemblée Générale Ordinaire 2023... 25 avril

La 52^e Assemblée Générale Ordinaire de Rapport Moral l'Association de Retraités PSA site de Sochaux s'est tenue le 25 avril à la MALS sous la Présidence de Claude FRESCAL. L'occasion de faire le bilan de l'exercice écoulé et prendre connaissance des perspectives 2023.

Une assistance attentive

C'est devant plus de 250 adhérents, que, à 14h45, Dominique Laporte



déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire 2023.

Après avoir remercié pour leur présence les

adhérents et les personnalités :

- Monique JEANNAUX, responsable de la COM du site de Sochaux
- Myriam MARTIN, présidente de l'amicale des Décorés du travail de Sochaux
- Edouard de Martène, directeur des Ressources Humaines du site de Sochaux.
- Pascal BRUGNONI, secrétaire du CSE
- Fabrice BLAISE, directeur du Crédit Mutuel de Grand-Charmont et Sochaux
- Norbert BOUVIER, président de l'Amicale de Retraités PSA de Mulhouse

et les excusés :

- Monique JOLY, présidente du District Nord Franche Comté du C. Mutuel
- Albert MATOCQ-GRABOT, Maire de Sochaux
- Jean-Luc PASSELAIGUE, directeur du Crédit Mutuel de Montbéliard
- Eric BALZER, d'Optic 2000 de Montbéliard
- Frédéric BEURIER, du Musée de l'Aventure Peugeot Citroën DS

accueille Edouard de Martène, DRH du



site de Sochaux, qui pour des impératifs d'horaire prend la parole en premier pour nous faire découvrir les évolutions de

Stellantis ainsi que le futur des véhicules mis en fabrication à Sochaux.

Le Président Claude Frescal remercie



les membres du Conseil d'Administration pour leur engagement au sein de l'Association, les visiteurs qui, chaque année durant

l'hiver, rencontrent les adhérents et l'équipe d'encadrement des randonnées.

Il remercie les partenaires qui, par leur soutien, aident au fonctionnement de l'Association.

Le nombre d'adhérents est de 2 595 dont l'âge s'étend de 43 à 101 ans, la moyenne d'âge est de 79 ans.

32 adhérents sont en maison de retraite.

Pour 2022, l'Association déplore 145 décès. Elle enregistre 28 nouvelles adhésions.

Nous avons une pensée émue pour les familles des 145 décédés.

Deux membres du CA nous ont quittés Michèle Charbonnier et Claude Cupillard.

Pour la bonne forme, il rappelle que les permanences sont tenues tous les mardis de 10 à 12h et les jeudis de 14 à 16h au siège de l'Association.

Nombreux sont les adhérents qui y viennent pour traiter un problème, payer la cotisation, éclairer une situation, s'informer ou tout simplement pour nous rendre visite. Conseil: concentrer les appels téléphoniques sur les créneaux de permanence pour obtenir un interlocuteur.

La convivialité durant ces 96 séances est de mise et l'ambiance est excellente.

Il rappelle l'existence de notre site Internet. Sa richesse d'informations et d'illustrations le classe comme un outil contemporain de qualité indispensable pour la communication en temps réel, à consulter sans modération.

Il a terminé son intervention « Après la pause due à la pandémie, les activités ont repris:

les randonnées sont toujours très appréciées, les deux lotos, les repas dansants, la fête de l'Amitié à laquelle notre Président d'honneur Thierry Peugeot nous a fait le plaisir de participer, les sorties d'un jour, la

semaine en Italie à Bellaria, les conférences...

Il n'y a pas eu de voyage autre que Bellaria par manque de participants, la question qui se pose : est-ce encore la suite de la pandémie ou le prix?

Suite au décès de Michèle Charbonnier, une nouvelle équipe est reconstituée pour l'organisation des voyages. Elle nous concocte de nouvelles sorties à des tarifs qui nous le pensons seront attractifs ».

Rapport financier

Le trésorier **Denis Thevenot** présente les



comptes 2022 arrêtés lors du Conseil d'Administration du 3 avril 2023 et contrôlés le 7 avril par les

vérificateurs aux comptes : Ginette Hermetet et Michel Pecheux.

Le bilan fait apparaître un compte de résultat déficitaire de : 46 362,03 € qui se décompose comme suit :

 Total recettes : 108 914,43 € Total dépenses : 155 276.46 €.

Ce bilan est le résultat du gros effort consenti par le Conseil d'Administration pour le 50e anniversaire le l'Association

- l'exonération de la cotisation et
- la tombola.

Après lecture du compte rendu des vérificateurs aux Comptes, le trésorier les remercie pour leur compétence.

Le budget prévisionnel 2023 s'établit à : 166 215 €

Vote des résolutions

Dominique Laporte met au vote les résolutions proposées par le Conseil d'Administration (voir encadré page 5)

Fin de la partie statutaire



Rapport d'activité 2022

Yvette Martin, pour le Social, décrit



l'évolution du nombre d'adhérents.

Elle met l'accent sur les prestations Sociales 2022 avec:





- la diminution du nombre d'hospitalisations (due sans doute à l'ambulatoire) et
- la progression du nombre de décès.

«2022 a été une année particulière, puisque, dans le cadre du cinquantenaire de notre Association, la cotisation annuelle nous a été offerte.

Cela nous a fait grand plaisir, mais il a tout de même fallu assurer les prestations sociales, lesquelles, bien sûr, ont eu un coût.

En effet le montant des prestations s'est élevé à 42 833 €. C'est ce que l'on peut considérer comme une réelle distribution ». Conclut-elle.

Simone Le Meur, pour la partie Divertir,



déroule la rétrospective de l'année 2022 et une projection sur les activités 2023 avec notamment les conférences techniques, les

diverses sorties d'un jour, les séjours et les Randos.

2 100 personnes ont participé aux diverses activités.

« Pour conclure, je tiens à féliciter tous nos organisateurs d'activités ainsi que les photographes.

Le groupe de nos amis responsables de randonnées s'est enrichi cette année d'une nouvelle bénévole, **Denise**, que nous remercions pour son implication.

N'oublions pas certains adhérents toujours prêts à proposer leur aide, sans lesquels nos réalisations n'auraient pas revêtu le même éclat ».

Perspectives 2023



Les nouveautés concernant 2023 sont nombreuses, mais **le Président** s'est cantonné à évoquer les 3 plus pertinentes.

Recherche d'administrateurs

« Le Conseil d'Administration doit maintenir son effectif, aussi devient-il urgent de compléter l'effectif d'administrateurs d'au moins 3 nouvelles candidatures.

Nous lançons un appel pressant aux volontaires.

Les visiteurs

Il convient de compléter le nombre de visiteurs, notamment pour la couverture des villes de **Belfort, Grand-Charmont et Vieux-Charmont**.

Cette façon de faire est très appréciée car elle privilégie le contact, pour des personnes qui pourraient se sentir isolées.

Je remercie par avance les volontaires qui sont prêts à nous rejoindre .

La vie associative a un certain charme pour ceux qui la pratiquent, elle apporte beaucoup de satisfactions.

Augmentation des cotisations

Les cotisations n'ont pas évolué depuis **2016**.

Mais compte tenu de l'importante amélioration appliquée à partir de 2020 et de l'évolution des demandes de prestations, nous n'échappons pas à une augmentation de la cotisation à partir de 2024 directement liée au coût de la protection. Cette évolution vous a été proposée et validée parmi les motions soumises à vos votes.

Dans le domaine des augmentations, nous portons l'allocation décès de 185 € à **200** € au 1_{er} janvier 2024.

Il termine son exposé en comptant sur la mobilisation de tous pour la réussite de l'Association.

Intervention des partenaires

Fabrice BLAISE directeur du Crédit Mutuel



de Grand-Charmont et Sochaux, fait un large tour d'horizon sur le Crédit Mutuel et se félicite du partenariat avec l'Association.

Pascal BRUGNONI Secrétaire du CSE



donne des informations sur les modifications apportées au niveau du CSE et rappelle les relations amicales avec l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé, **Dominique Laporte**, après avoir remercié les intervenants, ainsi que :

- Gilles Patois pour la réalisation du visuel et
- Jean-Paul Schmitz pour l'organisation,





clôt l'Assemblée et invite les participants à partager le verre de l'amitié qui permet de se retrouver et échanger dans un moment de convivialité.



Nous souhaitons la bienvenue à **Jean Marc RAYMOND** qui est venu apporter son aide et ses connaissances au sein du Conseil d'Administration

Résolutions

Assemblée Générale 2023

Vote 1:

- ◆ Approbation du PV de l'AG 2022
- ◆ Approbation des comptes 2022 et quitus au CA
- Élection des 2 vérificateurs aux comptes 2023.
 - Ginette HERMETET
 - Michel PECHEUX

Résolutions votées à l'unanimité et quitus donné.

Vote 2:

- ◆ Réélection des membres du CA :
 - Jacques BARDOT
- Eliane BOUROT
- Marcel GRANDI
- Simone LE MEUR
- Jean MARCEL
- Denis THEVENOT

Membre entrant:

Jean Marc RAYMOND

Démissionnaires :

Remerciements à :

- Jean-Paul CHATELET
- René HANSER
- Jean-Claude SCHNEIDER

pour leur implication dans la gestion de l'Association.

Résolutions votées à l'unanimité.

Vote 3:

Pour le social, maintien de :

- ♦ la prestation de 185 € lors du décès de l'adhérent PSA
- versement de 4 € par jour en cas d'hospitalisation
- ◆ carence de 2 jours pour le versement de la prestation pour l'hospitalisation.
- ◆ La durée maximale indemnisée demeure à 65 jours par an.

Résolutions votées à l'unanimité.

Vote 4:

- Montant de la cotisation 2024
 Membre PSA
 - 25 € pour l'adhérent
 - **18** € pour le conjoint

Membre Sympathisant

- **13** € pour l'adhérent
- 9 € pour le conjoint
- Montant allocation décès
 200 € à compter de 2024
- Approbation du budget prévisionnel 2023.

Résolutions votées à l'unanimité.

